

OF 68 2015-BP

Votre contact

Madame Katalyn REBHOLTZ
03 88 24 35 88

Durée

3 jour(s),
21 heures

Public

Responsable technique de l'entreprise
de Bâtiment
Chefs d'entreprises, Artisans,
Conducteurs de travaux, Chargés
d'affaires, Personnels de chantier

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux de son
métier.

Effectif

Minimum 6 participants
Maximum 12 participants

Moyens pédagogiques et techniques

Diaporama
Etude de cas
Quizz

Formateur

Formateur expérimenté, formé pour
animer le module FEEBAT RENOVE.

Suivi et évaluation

Evaluation de la qualité de la
formation par les participants, analyse
de l'atteinte des objectifs.

Délivrance d'une attestation de
formation /attestation de réussite si le
participant obtient 80% de bonnes
réponses au questionnaire.

Informations complémentaires

Le contrôle individuel de
connaissances théoriques de chaque
responsable technique proposé en fin
de 3ème journée est
obligatoire depuis le 1er janvier 2015
(cf. arrêté du 19 décembre 2014
définissant les cahiers des charges
des formations relatives à l'efficacité
énergétique et à l'installation
d'équipements de production
d'énergie utilisant une source
d'énergie renouvelable, paru au J.O du
26 décembre 2014).

Version du 20/04/2017

Objectifs de la formation

Proposer et vendre des scénarios de rénovation et des bouquets de travaux visant
l'amélioration de la performance énergétique du bâtiment.

A l'issue de la formation, et sous réserve de la réussite au QCM, le participant aura
acquis les compétences en efficacité énergétique exigées par l'avenant n° 1 relatif
à la Charte d'engagement définissant les conditions d'obtention de la mention RGE
« Reconnu Garant de l'Environnement ».

Objectifs pédagogiques

Démontrer les intérêts d'une évaluation énergétique
Interpréter une évaluation énergétique et mettre en avant les éléments sensibles
Proposer des scénarios de rénovation et des bouquets de travaux efficaces
énergétiquement
Expliquer le bouquet de travaux retenu à son interlocuteur

Contenu

1re Journée

**Enjeux et contexte du module RENOVE dans le cadre du dispositif de l'éco-
conditionnalité des aides publiques et de la mention RGE**

Le contexte du PREH et les enjeux énergétiques et climatiques,
Le contexte règlementaire,
Le fonctionnement thermique et énergétique d'un bâtiment,
Les effets négatifs pouvant survenir à la suite d'une rénovation énergétique : une
non-atteinte du gain énergétique escompté et des désordres sur la structure, la
qualité de l'air et le confort.

2e Journée

Les principales technologies clés

Points clés de la mise en œuvre des solutions au regard de la performance
énergétique et l'importance de l'autocontrôle,
Désordres d'interfaces entre technologies : listing non exhaustif de 16
problématiques au total sur l'ensemble des technologies selon la méthodologie :
Exposé du cas,
Explication de la ou les causes éventuelles,
Traitement curatif pour y remédier,
Traitement préventif pour ne pas reproduire le(s) désordre(s) d'interface(s).

3e Journée

Le projet de rénovation énergétique dans le cadre d'une approche globale

Les intérêts d'une évaluation thermique,
L'interprétation d'une évaluation énergétique et connaissances des éléments
sensibles,
Les scénarios de rénovation et les bouquets de travaux efficaces énergétiquement,
L'explication du bouquet de travaux retenu et l'accompagnement pour pérenniser la
performance et en assurer le bon usage

Evaluation des acquis en cours et en fin de formation

**QCM de validation des connaissances (24 bonnes réponses minimum exigées / 30
questions)**

